



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/contribution-de-la-code-a-l-examen,1377.html>

Contribution de la CODE à l'Examen Périodique Universel

- Nos publications - Rapports généraux et alternatifs sur les droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : mardi 20 octobre 2020

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'Examen Périodique Universel, communément appelé « EPU », est un des mécanismes de contrôle du Conseil des droits de l'homme. Il a pour objectif de passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme.

Dans ce cadre, la société civile est invitée à participer via la rédaction d'un rapport faisant le point sur (une partie) des droits humains au sein de leur pays. Les différents rapports issus de la société civile sont ensuite combinés dans le « résumé des parties prenantes » par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Ce dernier sert de documentation de base lors du « dialogue interactif » qui rassemble des Etats membres des Nations unies et débouche ensuite sur une série de recommandations.

En tant que réseau d'associations (15 actuellement) ayant pour objectif de veiller à la bonne application de la Convention relative aux droits de l'enfant en Belgique, et en particulier en Fédération Wallonie-Bruxelles, il semblait essentiel à la CODE de participer à cet exercice.